

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 23066 Numéro SIREN : 498 698 539 Nom ou dénomination : S.A.S. M.S.C. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2019 sous le numéro de dépôt 23546



20190235462017

DATE DEPOT : 10/04/2019

N° DE DEPOT : 23546

N° GESTION : 2015B23066

N° SIREN : 498698539

DENOMINATION : S.A.S. M.S.C. HOLDING

ADRESSE : 86 avenue Paul Doumer 75116 Paris

MILLESIME : 2017

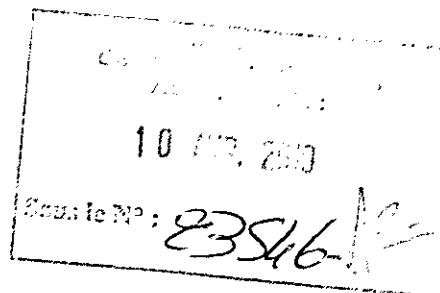
.

"MSC HOLDING"

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 12 JUILLET 2018



Messieurs,

Nous vous avons réunis, ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions légales en la matière, afin que vous puissiez examiner les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31/12/2017 et vous rendre compte de l'activité de votre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été adressé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan et annexe,
- le texte des résolutions proposées.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 337.943,09 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons d'affecter conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

1/ Rapport d'activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pourrez le constater notre chiffre d'affaires s'est élevé à la somme de 43.415 €. Nous nous attachons à maintenir un contrôle strict de nos charges.

2/ Affectation des résultats

Ainsi que vous pourrez le constater notre exercice social s'est clôturé par un bénéfice de 337.943,09 €, que nous vous demanderons de bien vouloir affecter comme suit:

- Au poste « Report à nouveau » - 337.943,09 €

Du fait de cette affectation les postes du bilan se trouveraient modifiés comme suit :

- Capital social - 1.467.000,00 €

- Réserve Légale - 65.100,00 €

- Report à Nouveau -

-20.873,65 €

SITUATION NETTE -

1.511.226,35 €

=====

3/ Conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce

Nous vous informons, en application de l'article L.223-19 du Code du Commerce qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice.

4/ Perspectives 2018

Compte tenu des données enregistrées depuis le début de l'exercice, nous pensons améliorer notre résultat pour l'exercice 2018.

Nous poursuivrons notre politique afin de présenter à la clientèle un meilleur conseil et qui a reçu jusque là un avis favorable.

Nous espérons que les diverses résolutions qui vous seront proposées recueilleront votre agrément et que vous donnerez à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Nous vous remercions, Messieurs, de votre attention.

Le Président,



« MSC HOLDING »
Société Par Actions Simplifiée
Au Capital De 1.467.000,00 Euros
Siège Social à PARIS (75116)
86 Avenue Paul Doumer

R.C.S PARIS B 498 698 539

oooo

PROCES - VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 12 JUILLET 2018

L'an deux mil dix huit et le douze juillet à dix heures,

Les associés de la S.A.S « MSC HOLDING » se sont réunis au siège social de la société, sur convocation du Gérant, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Salomon COHEN,

Porteur de - 8128 parts,

- Madame Patience ENELOW, épouse COHEN

Porteur de - 6542 parts,

SOIT AU TOTAL - 14670 parts,

représentant la totalité du capital social.

L'assemblée est déclarée en conséquence régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Salomon COHEN, Président, lequel rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice 2017,

PC

u

- Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce,
- Questions diverses.

Puis Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée, les pièces suivantes :

- la copie des lettres de convocation,
- le rapport de gestion de la gérance,
- le bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice 2017,
- le texte des résolutions proposées,

Et il rappelle que ces documents ont été adressés aux associés dans les délais légaux et tenus pendant ce même délai à leur disposition au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Après quoi, le gérant donne lecture de son rapport.

Diverses observations sont alors échangées et Monsieur le Président répond aux questions qui lui sont posées.

Puis personne ne demandant plus la parole il est passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2017 les approuve et donne au Gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

PC

h

L'assemblée après avoir constaté que l'exercice s'est traduit par un bénéfice de 337.943,09 €, décide de l'affecter comme suit :

- Au poste Report à nouveau, la somme de - 337.943,09 €

Du fait de cette affectation les postes du bilan se trouvent modifiés comme suit :

- Capital social -	1.467.000,00 €
- Réserve légale -	65.100,00 €
- Report à nouveau -	-20.873,65 €
SITUATION NETTE -	1.511.226,35 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'il n'est intervenu aucune convention de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code du commerce au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après quoi plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée,

Et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.





Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Taire à date du versement

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS MSC HOLDING		86 avenue PAUL DOUMER 75116 PARIS	
SIRET	4 9 8 6 9 8 5 3 9 0 0 0 1 8	Mét:	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
		54 rue DE LANCRI 75010 PARIS	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	GESTION D'ENTREPRISES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-----------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	0	Déficit	
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zone franche urbaine ☐ Pôle de compétitivité ☐ Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer:	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 06/04/2019 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: COHEN Salomon, Président
	Signature:
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

[The page contains several lines of extremely faint, illegible text.]

2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2017

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

Cocher la case si néant

**F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1	2	3	4	5	6	7	8	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : NSC HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : 54 Rue de LANCRY		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 4 9 8 6 9 8 5 3 9 0 0 0 1 8		Néant ☐	
		Exercice N clos le : 31/12/2017	
		Bruit	Amortissements, provisions
		1	2
			Net
			3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 715 432
		LA	8 485
			1 706 948
Rendus (3) Dont au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :
Classe de réserve de propriété :			CR
Stocks :			Créances :

Désignation de l'entreprise : **MSC HOLDING**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial	80 369	80 369
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		
		Autres immobilisations corporelles	1 174	2 877
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations	1 015 250	1 554 356
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières		
TOTAL (II)			1 096 793	1 637 602
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés		3 780
		Autres créances	7 991	10 070
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	80	80
Disponibilités		602 084	24 118	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)		610 155	38 047
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1 706 948	1 675 649

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		MSC HOLDING		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.467.000...)	DA			1 467 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence IK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			65 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * IJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			(358 817)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			337 943
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (II)	DL			1 511 226
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs II)	DV			194 365
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 338
	Dettes fiscales et sociales	DY			19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte réglé	EB				
	Produits constatés d'avance (4)	EC			195 721
	TOTAL (IV)	ED			
	(V)	EE			
	Ecart de conversion passif *	EF			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EG			1 706 948
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1F			
		1G			195 721
		1H			

BBF Informatique 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **HSC HOLDING**

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	1 467 000	1 467 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	65 100	65 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(358 817)	(347 814)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	337 943	(11 003)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	1 511 226	1 173 283
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers	194 365	482 174
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 338	1 847
	Dettes fiscales et sociales	19	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		18 345
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	195 721	502 366
	(V)		
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 706 948	1 675 649
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	195 721	502 366
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Document obligatoire, article 43 A
du Code général des impôts

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

Désignation de l'entreprise : MSC HOLDING				N° Cant. ☐				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
			biens *					
		services *	FG	43 415	FH		FI	43 415
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	43 415	FK		FL	43 415	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (II)					FR	43 415		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	40 886		
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	449		
	Salaires et traitements *				FY			
	Charges sociales (10)				FZ	(5 258)		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	1 703		
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)	GE						
	Total des charges d'exploitation (4) (III)					GF	37 780	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					GG	5 635		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	96 648		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)	GP	96 648					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	842		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)	GU	842					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	95 807		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	101 442		

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **MSC HOLDING**

ERP Informatique 2018

			Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue	biens		
		services	43 415	66 420
	Chiffres d'affaires nets		43 415	66 420
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			
	Autres produits (1) (11)			
Total des produits d'exploitation (2) (I)			43 415	66 420
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			280
	Variation de stock (marchandises)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		40 886	74 367
	Impôts, taxes et versements assimilés		449	1 431
	Salaires et traitements			
	Charges sociales (10)		(5 258)	743
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements - dotations aux provisions	1 703	1 718
	Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			37 780
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5 635	(12 119)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		96 648	103 450
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)			96 648
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions			4 000
	Intérêts et charges assimilées (6)		842	928
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)			842
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			95 807	98 522
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			101 442	86 403

Désignation de l'entreprise						MSC HOLDING		Néant ☐	
								Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *							HB	242 031
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)							HD	242 031
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE	129
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *							HF	5 401
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)							HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)							HH	5 530
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	236 501
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise							(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *							(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							IL	382 094	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							IM	44 151	
							IN	337 943	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)								IO	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						IY	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières					IZ	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au 8 ci-dessous)					JQ	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *					JR	
			- Crédit bail immobilier					JS	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au 8 ci-dessous)						JT	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						JU	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						JV	
	bis,	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						XA	
	ter,	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					XB	
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies I)					XC	
	(9)	Dont transferts de charges						AD	5 258
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
							242 030		
CEDION DE PARTS SAPA									
						Exercice N			
						Charges antérieures	Produits antérieurs		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						5 400		
REMBT HATEXIS/PASSION TENNIS									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : MSC HOLDING		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	242 031	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		70 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	242 031	70 000
	Total des produits exceptionnels (VII)	129	2 405
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	5 401	165 001
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 530	167 406
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	236 501	(97 406)
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		382 094	239 870
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		44 151	250 873
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		337 943	(11 003)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier		2 405
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges	5 258	743
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

Désignation de l'entreprise: MSC HOLDING										N° d'ordre: ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Conséquences à une revalorisation primitive au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations, créations, apports et versements de fonds à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		18		19		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	80 369	KE		KF		
CORP.	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Compagnie	LD		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Compagnie	MI		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Compagnie	NL		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		KV		KW		KX		LY			
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA		LB			
		Matériel de bureau et matériel informatique		IB	9 658	IC		ID		IE			
	Emballages récupérables et divers						IF		IG		IJ		
	Immobilisations corporelles en cours						II		II		IM		
	Avances et acomptes						IK		IL		IN		
	TOTAL III				9 658		IN		IO		IP		
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8U	
		Autres participations						8U	1 588 356	8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV			
TOTAL IV				1 588 356		IQ		IR		IS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						1 678 383		OG		OJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						par versement de fonds à poste							
						par amortissement, dépréciation, perte de valeur, etc.							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		DO		17		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		1W	80 369	IX		
CORP.	Terrains						IP		1X		1Z		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						II		MJ		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers		IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et matériel informatique		IV		MS		MT	9 658	MU			
	Emballages récupérables et divers						IX		MV		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NI		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III				9 658		NY		NI		NI		
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		OW	
		Autres participations						IO		OX	573 106	OY	1 015 250
Autres titres immobilisés						II		2B		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2G			
TOTAL IV				573 106		13		NI		2I			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						573 106		OK		OL	1 105 278		

L'annuaire réglementaire article 53 A
du Code général de l'impositionNant ☐ *Désignation de l'entreprise **MSC HOLDING****SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

CADRE A

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Montant des amortissements
au début de l'exerciceAugmentations : dotations
de l'exerciceDiminutions : amortissements
affectés aux éléments sortis
de l'actif et reversésMontant des amortissements
à la fin de l'exerciceFrais d'établissement
et de développement TOTAL IAutres immobilisations
incorporelles TOTAL II

Terrains

Constructions

Sur sol propre

Sur sol d'autrui

Inst. générales, agencements et
aménagement des constructionsInstallations techniques, matériel et
outillage industriels

Autres

immobilisations

corporelles

Inst. générales, agencements,
aménagement divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et
informatique, mobilierEmballages récupérables
et divers

TOTAL III

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)

CY

PY

PI

PM

PR

PV

PZ

QD

QI

QJ

QK

QL

QM

QN

QO

QP

QR

QS

QT

QU

QV

QW

QX

QY

QZ

RA

RB

RC

RD

RE

RF

RG

RH

RI

RJ

RK

RL

RM

RN

RO

RP

RQ

RS

RT

RU

RV

RW

RX

RY

RZ

SA

SB

SC

SD

SE

SF

SG

SH

SI

SJ

SK

SL

SM

SN

SO

SP

SQ

SR

SS

ST

SU

SV

SW

SX

SY

SZ

TA

TB

TC

TD

TE

TF

TG

TH

TI

TJ

TK

TL

TM

TN

TO

TP

TQ

TR

TS

TU

TV

TW

TX

TY

TZ

UA

UB

UC

UD

UE

UF

UG

UH

UI

UJ

UK

UL

UM

UN

UO

UP

UQ

UR

US

UT

UU

UV

UW

UX

UY

UZ

VA

VB

VC

VD

VE

VF

VG

VH

VI

VJ

VK

VL

VM

VN

VO

VP

VQ

VR

VS

VT

VU

VV

VW

VX

VY

VZ

WA

WB

WC

WD

WE

WF

WG

WH

WI

WJ

WK

WL

WM

WN

WO

WP

WQ

WR

WS

WT

WU

WV

WW

WX

WY

WZ

XA

XB

XC

XD

XE

XF

XG

XH

XI

XJ

XK

XL

XM

XN

XO

XP

XQ

XR

XS

XT

XU

XV

XW

XX

XY

XZ

YA

YB

YC

YD

YE

YF

YG

YH

YI

YJ

YK

YL

YM

YN

YO

YP

YQ

YR

YS

YT

YU

YV

YW

YX

YY

YZ

ZA

ZB

ZC

ZD

ZE

ZF

ZG

ZH

ZI

ZJ

ZK

ZL

ZM

ZN

ZO

ZP

ZQ

ZR

ZS

ZT

ZU

ZV

ZW

ZX

ZY

ZZ

RAP Informatique 2018

RAP Informatique 2018

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES ***Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)Néant ☐Désignation de l'entreprise **MSC HOLDING**

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations				
- incorporelles	6A	6B	6C	6D
- corporelles	6E	6F	6G	6H
- titres mis en équivalence	02	03	04	05
- titres de participation	9U	9V	9W	9X
- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	7C	7D	7E
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		UE	UF	
- financières		UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : MSC HOLDING		Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2		
			A plus d'un an 3		
DE L'ENTRÉE IMMOBILISÉE	Créances rattachées à des participations	UL	UM		
	Prêts (1) (2)	UP	UR		
	Autres immobilisations financières	UT	UV		
	DU L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VX		
		Autres créances clients	VY		
		Créance représentative de titres (provision pour dépréciation titres ou remis en garantie * antérieurement constatée) (10)	ZL		
		Personnel et comptes rattachés	VZ		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	
			Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
			Divers	VP	
		Groupe et associés (2)	VC	7 991	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR			
	Charges constatées d'avance	VS			
TOTAUX		VI	7 991		
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2		
			A plus d'un an et 5 ans au plus 3		
			A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'étranger	VG			
	à plus d'un an à l'étranger	VH			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 338		
Personnel et comptes rattachés		8C			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19		
	Obligations cautionnées	VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J			
Groupe et associés (2)		VI	194 365		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		7Z			
Produits constatés d'avance		8L			
TOTAUX		VY	195 721		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			
		(2) Montant des dettes empruntées et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	V1		

BBP Informatique 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Néant ☐		Exercice N, clos le : 31 12 2018	
Désignation de l'entreprise : MSC HOLDING		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
I. RÉINTÉGRATIONS			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint	à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de l'exercice d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 series I))
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2017-his)
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)		
	Quote-part : Bénéfices réalisés par une société le personnel ou un LIF		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)
Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 0 %	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		- Plus-values soumises au régime des fusions	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-7 et 312 du CGI)	Zones d'entreprises * (activité exonérée)
		SW	
		Deficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro
		SX	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		TOTAL I	
		337 943	
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	
		- imposées au taux de 0 %	
		- imposées au taux de 19 %	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
		- imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	
Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A 38 708	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *		
	Entreprises nouvelles (art. 39-1-7)	L2	zones entreprises nouvelles (art. 39-1-7)
	Entreprises en difficulté et reprises (art. 39-1-7)	K9	zones de revitalisation de la filière (art. 39-1-7)
	Part de compétence de l'IR (art. 39-1-7)	L6	zones de revitalisation de la filière (art. 39-1-7)
	Part de compétence de l'IR (art. 39-1-7)	OV	zones de revitalisation de la filière (art. 39-1-7)
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Créance dérogatoire par le report en arrière de déficit	
		Z1	
TOTAL II		299 969	
III. RÉSULTAT FISCAL			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)	XI 37 974
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		déficit (II moins I)	ZL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL 37 974
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**
Formulaire obligatoire (article 44 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **MSC HOLDING**Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	96 645
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	37 974
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	58 671
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	58 671

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice**III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI *

Provisions pour risques et charges *

Provisions pour dépréciation *

Charges à payer

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

ligne WT

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **MSC HOLDING**

Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS					
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(347 814)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB			
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(11 003)		Dividendes	- Autres réserves	ZD			
Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE			
TOTAL I	OF	(358 817)		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(358 817)		
						TOTAL II	ZH	(358 817)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACQUIS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance						YT	30	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	11 816	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) FS						ST	29 040	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	40 886	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	449	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YZ		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YY	449		
TVA	- Montant de la TVA collectée						YX		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YY		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DAIS de 2017) *						YZ		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OB		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						OS		
	- Filiales et participations : (Liste au 2059) G Si oui cocher 1 Sinon 0						ZK	%	
	- Numéro de centre agréé * XP						ZL		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						ZM		
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						ZN		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 10 % JL						
	Groupe : résultat d'ensemble JD	Plus-values à 19 % JM	Imputations JC						
		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 10 % JO						
		Plus-values à 19 % JP	Imputations JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JJ						NN			
N° MRE de la société mère du groupe JJ									

Les résultats distribués ou mis en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Le présent état fait l'objet d'une précédente affectation.

1018

- | | | | | |
|-------|---|-----|--------------------------------------|--|
| RÉGIM | | J11 | N° NRET de la société mère du groupe | |
| | Si vous relevez du régime de groupe ; indiquer 1 si société mère,
2 si société filiale | | | |
- (1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
- Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : MSC HOLDING		Exercice N	Exercice N -1
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
DIVERS T.V.A. ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	30	450
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES		
	- Sous-traitance		16 929
	- Locations, charges locatives et de copropriété		
	- Personnel extérieur à l'entreprise		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	11 816	28 493
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
	- Autres comptes	29 040	28 494
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	40 886	74 367
		449	75
	IMPÔTS ET TAXES		
T.V.A.	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		1 356
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		1 431
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	449	13 284
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée		8 257
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		

Formulaire obligatoire (article 54 A
du code général des impôts)Néant ☐Désignation de l'entreprise : **MSC HOLDING****A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values

Prix de vente

Montant global de la plus-value
ou de la moins-value

Court terme

Long terme

Plus-value
taxable à
19 % (1)

(1)

(2)

(3)

19 %

15 % ou 12,80 %

0 %

I - Immobilisations*

II - Autres éléments

12 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés

+

13 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés

+

14 Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale

+

15 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée

+

16 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans

17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice

18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme

19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 12 à 15 de la colonne (2))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 16 à 18 de la colonne (2))

CADRE C : autre plus-value taxable (19 %)

(A)

(B)

(C)

SEMP Informatique 2018

* Les données sont données dans la notice n° 2042.

2017 et 210 E du CGI.

REP Informatique 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI.

Désignation de l'entreprise : MSC HOLDING

RENTES AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME						
à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes (art. 209 C)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
	(à préciser) au titre de :	N-6				
		N-7				
N-8						
N-9						
TOTAL 2						

TOTAL 2				
B	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.



Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)



Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2942

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

N° 10955 * 24

14

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts.Néant ☐Désignation de l'entreprise : **MSC HOLDING**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ².

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ³.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies 0 du CGI) ⁴.

- ¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8 N-9 N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J = S + D + F - G - H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8 N-9 N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2017.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10182 * 23

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2018

formulaire obligatoire
article 53 A du Code
général des impôts

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : MSC HOLDING					Néant ☐	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
				donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 11484 * 18

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2039-11-SD 2017

L'entreprise adhère à l'article 53 A
du code général des impôts.Néant ☐Désignation de l'entreprise : **SAS MSC HOLDING**Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : Exercice ouvert le : **01/01/2017** et clos le : **31/12/2017** Durée en nombre de mois : **1 2**

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	43 415
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quotes parts de résultat sur opérations faites en commun	OG	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OH	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OI	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OJ	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	OK	
TOTAL 1	OL	43 415

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	40 886
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OT	
Autres charges de gestion courante hors quotes parts de résultat sur opérations faites en commun	OU	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OV	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.E.P.P.	OZ	
Fraction des donations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09	
TOTAL 2	0J	40 886

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée : TOTAL 1 - TOTAL 2 : **OG** **2 530**

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329 CVAE SD et 1329 D1 E)

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330 CVAE SD), complétez le cadre et dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE : **IV** **GX**Chiffre d'affaires de référence CVAE : **GY** **GZ** **HR**Période de référence : **GY** **HR**Date de cessation : **GY** **HR**

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de te sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OJ, portées en ligne OL.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.

N° 11624*18

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
art. 35 de l'ann. III au C.G.F.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant



EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET

49869853900018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: MSC HOLDING

ADRESSE (voie) 34 Rue de LARCHY

CODE POSTAL 75010

VILLE PARIS 10ème ARRONDISSEMENT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

14670

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination % de détention Nb de parts ou actions

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie Pays

Code Postal Commune

Forme juridique Dénomination % de détention Nb de parts ou actions

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie Pays

Code Postal Commune

Forme juridique Dénomination % de détention Nb de parts ou actions

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie Pays

Code Postal Commune

Forme juridique Dénomination % de détention Nb de parts ou actions

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N° Voie Pays

Code Postal Commune

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique COHEN Prénom(s) SALOMON

Nom marital % de détention 55.41 Nb de parts ou actions 8128

Naissance : Date 01/04/1945 N° Département 99 Commune ORAN Pays 02

Adresse : N° 86 Voie AVENUE PAUL DOUMER Pays FR

Code Postal 75116 Commune PARIS

Titre (2) MME Nom patronymique ENELON Prénom(s) PATIENCE

Nom marital COHEN % de détention 44.59 Nb de parts ou actions 6542

Naissance : Date 23/10/1956 N° Département 99 Commune SANTA MONICA Pays US

Adresse : N° 86 Voie AVENUE PAUL DOUMER Pays FR

Code Postal 75116 Commune PARIS

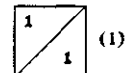
- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ESP Informatique 2018

Formulaire obligatoire
ann. 3 du 1^{er} Jan. 2014 (G1)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)N°ant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2017

N° SIRET 49869853900018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MSC HOLDING

ADRESSE (voie) 54 Rue de LANCRI

CODE POSTAL 75010

VILLE PARIS 10EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

° de détention

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique SCI Dénomination LANCRI

N° SIREN (si société établie en France) 495364333

° de détention

30.00

Adresse: N° 5 Voie RUE DE LA BALANCE

Code Postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination DU CARMEL

N° SIREN (si société établie en France) 528732241

° de détention

33.33

Adresse: N° 4 Voie PLACE DU THEATRE

Code Postal 85000 Commune LA ROCHE SUR YON Pays FR

Forme juridique SA Dénomination PASSION TENNIS

N° SIREN (si société établie en France) 811121314161919

° de détention

17.00

Adresse: N° 154 Voie BOULEVARD SAINT GERMAIN

Code Postal 75006 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SA Dénomination SYRHAIRGIE

N° SIREN (si société établie en France) 378526255

° de détention

49.00

Adresse: N° 7 Voie RUE SAINT JEROME

Code Postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

° de détention

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

° de détention

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

° de détention

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

BBP Informatique 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant **498698539**
MSC HOLDING
54 Rue de LANCRY
 Désignation du déclarant
75010 PARIS 10EME ARRONDISSEMENT

Code activité NAF
 Référence d'obligation Fiscale TDFC **IS1**
 Référence d'obligation Fiscale CVAE **CVAE1**

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

Désignation du conseil
☐ Pas de conseil
☐ Comptable
☐ Cabinet Conseil
☒ Expert - Comptable

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale **BI**
 Régime fiscal **RN**
 Code IS/R-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS) **IS**
 Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant
 Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration **NOR**

C PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N **01/01/2017**
 Date de clôture de l'exercice ou période N **31/12/2017**
 Durée de l'exercice ou période N **12**
 Date d'arrêt provisoire des comptes
 Date de clôture de l'exercice ou période N-1
 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA) **31/12/2016**
 Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA) **12**

D MONNAIE

Code monnaie **EUR**